



CERCLE PASTEUR MONTARGIS TIR

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023 – 19h00

Au stand de tir BERNARD RAULOT

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Ordre du jour : Modification des statuts

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE

Ordre du jour

Rapport moral

Rapport d'activités

Rapport financier

Evocation des travaux réalisés et restant à faire

Election du Comité Directeur (*)

Présentation du budget prévisionnel 2022-2023

Questions diverses

Invités :

Membres du CPMT présents ou représentés : 38

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

Modification des statuts

Lors de la dernière réunion du CD, il a été décidé que, en raison du temps estimé pour l'élection du nouveau bureau, il ne sera pas procédé à la modification des statuts.

Alain annonce qu'il est démissionnaire de sa fonction de président et rappelle que le club est dans sa 3^{ème} année de l'indépendance du cercle pasteur.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

1. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par le Président du CPMT, Alain Simon.

Rapport moral du C.P.M.TIR Pour de la saison 2022/2023

Officiels présents:

Pas d'invitations pour cette saison afin de ne pas perturber notre AG par les différents qui ne concernent que Nous et les J3.

Ce n'est ni l'heure ni le moment d'en débattre.

Mesdames, Messieurs, et chers adhérents

Il est 19H05. Et j'ai le plaisir de présider l'[ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE](#) du C.P.M.T

Je rappelle car c'est important pour vous comme pour nous que depuis 3 saisons l'Union Cercle Pasteur Montargis qui représentait l'entité morale garante du respect des valeurs de l'association fondée en 1895 a été dissoute et qu'il nous appartient à présent de poursuivre dans la voie tracée par nos prédécesseurs.

Je vais donc vous présenter le plus rapidement possible le rapport moral de notre association

Pour la saison 2022/20223, notre discipline a encore augmentée son nombre de licenciés au niveau de la ligue du Centre-Val de Loire.

En ce qui nous concerne, nous avons maintenu nos activités sportives sur toute la saison avec en plus pour le club l'organisation d'une rencontre **TAR** avec les **J3** d'Amilly.

À ce jour tous les postes de tir sont revus et neufs y compris les dessertes du 50m. Vous avez peut-être remarqué aussi que l'opération grand nettoyage des deux pas de Tir qui s'est poursuivie.

Pour une plus grande qualité de la pratique de notre discipline (en interne comme en externe) nous avons pratiquement terminé l'isolation phonique du 50m pour les murs ainsi que les plafonds au-dessus des postes de tir. Nous ferons de même au 25m pour la saison prochaine.

Nous pouvons encore remercier les bénévoles du Comité de Direction qui une fois de plus ont travaillé pour vous ainsi que le coup de main de quelques bénévoles.

Cette saison 2022/2023 a vu nos propres effectifs passer de 240 licenciés à plus 260 exactement 261 et nous avons terminé en refusant quelques nouvelles licences car trop tardivement demandées (proches de la fin de saison). Mais elles sont prises pour la saison actuelle.

Bref rappel :

- En 2013 / 2014 nous n'étions que 133

- 209 en 2019 / 2020

- 238 en 2021 / 2022

Et 261 pour la saison 2022/2023 donc en constante

Et ceci comme tous les ans avec un taux de renouvellement qui nous place dans la moyenne nationale. Près 20% de notre effectif sont de nouveaux tireurs d'où toujours un gros travail d'accompagnement sur les pas de tir.

La réglementation étant moins rigide que par le passé, bien que très encadrée pour les séances de tir d'initiation, nous espérons pouvoir faire découvrir notre discipline à un plus grand nombre de futurs tireurs mais attention car il nous faudra assurer l'encadrement.

Aujourd'hui, nous restons dans le top 10 des plus gros clubs de la ligue du Centre-Val de Loire sur plus de 80 clubs et 3^{ème} du département derrière Le CJF de Fleury et la SMOC de St Jean de Bray.

Actuellement plus de 120 licenciés détiennent une ou plusieurs armes personnelles de catégorie B (soumises à autorisation préfectorale). Toujours en légère augmentation avec toujours le même engouement pour armes de poing en 9 mm.

La sécurité des installations et des personnes est comme toujours notre souci N°1 et notre priorité.

2023: à vu la mise en pratique de la dématérialisation de la licence et l'ouverture d'EDEN (Espace Dématérialisé d'Enregistrement National) pour nos licences et nos feuilles vertes

La mise en place du système « EDEN ». Avec le scan du certificat médical déclenchant l'ouverture et la suite de la procédure d'obtention de cette nouvelle licence dématérialisée ne vous a apparemment pas trop perturbé et l'aide de Thierry vous a été précieuse. Pour obtenir votre licence, il vous a donc fallu scanner votre certificat médical (Passage obligatoire) afin de rentrer dans le système et.... Avoir renseigné très précisément ITAC (Identité, adresse postale, ad mail, photo...etc).

Les consignes du ministère de l'intérieur applicables au 1^{er} août 2018 nous demandaient de contrôler en amont tous les tireurs non licenciés y compris les invités qui viendraient faire un essai dans nos stands.

Cette démarche est maintenant opérationnelle.

Rappel des Consignes Fédérales :

L'éthique sportive doit nous couvrir contre toutes dérives. Notre discipline, « Le tir sportif » ne peut être pratiquée que dans le cadre strict des statuts et règlements F.F.Tir à laquelle nous adhérons ainsi que dans l'application rigoureuse de notre règlement Intérieur.

Ce dernier ne pouvant pas être moins restrictif que celui de notre fédération **primera** en cas de doute ou litige sur l'application de certains textes.

« Il faut proscrire les pseudo formateurs, tireurs d'élite et vendeurs de formation illégale c'est-à-dire : non diplômés FFTir, qui sont un danger pour notre image et nos associations ».

Tout manquement à cette éthique pourrait entraîner des sanctions fédérales contre notre club et de possibles mesures disciplinaires à l'encontre des responsables.

Je rappelle et me répète, comme tous les ans, « le tir sportif est une discipline noble mal connue du grand public qui ne regarde que les faits divers engendrés par quelques déséquilibrés et relayés par des médias en quête de gros tirages ».

« Le danger ne vient pas de l'arme mais de celui qui la manipule ».

Cette année, comme les années précédentes, nous avons participé à la fête des associations et du sport le samedi 9 septembre dernier. Celle-ci fût une réussite et nous a déjà rapporté quelques licences supplémentaires.

L'organisation des compétitions s'est bien déroulée, pour ce qui concerne les armes anciennes, mais nous manquons toujours de compétiteurs en armes modernes.

Pas de formations administratives pour cette saison, mais un report pour 2024 ; et aucune formation de type encadrement ou sportive n'a été honorée cette saison. **A suivre !**

En ce qui concerne la communication, notre nouveau site internet fonctionne, il est au point, en cours de rodage et bénéficiera bientôt de vos nombreuses visites.

Merci à Claude et Alexandre pour leur travail.

Il sera consultable à l'adresse suivante : Cercle-pasteur-montargic-tir.fr

Pour cette saison nous n'avons toujours pas reçu la visite des services de l'état, ni les représentants de la Jeunesse & Sport, ni de l'hygiène et sécurité, ni même de la ligue.

Ces visites avaient pour objectif de valider notre conformité au regard des directives nationales et nous renouveler si nous le méritions nos agréments FFT et JS.

Par contre nous avons reçu une visite pendant notre absence pour vérifier la conformité de notre installation électrique.

Avant de terminer je vous retransmets quelques informations importantes venant de nos instances fédérales déjà données la saison dernière.

« La réglementation concernant les détenteurs d'armes à titre sportif requière de nous une plus grande rigueur, l'administration française prenant de plus en plus les textes au pied de la lettre, nous devons certainement prendre des mesures ou tout du moins nous préparer pour que nos tireurs puissent pratiquer librement ».

Pour le moment, toujours rien de précis ni de concret.

Il nous est surtout demandé de faire très attention aux armes et aux calibres utilisés dans nos stands : « les **bonnes** armes, les **bons** calibres, prévues pour les **bonnes** distances en club »

Attention aux rechargements !

Mieux vaut plus faible que plus fort suivant les distances de tir.

Nous serons peut-être amenés, un jour, à restreindre les calibres en fonction de l'homologation de nos pas de tir mais ceci n'est pas encore à l'ordre du jour.

Nous attendrons la mise à disposition des clubs, des dernières directives afin de pouvoir répondre aux questions qui ne manqueront pas de se poser mais peut être aurez-vous ces textes en même temps que nous si vous avez bien renseigné vos compte EDEN & ITAC.

« Le râtelier informatique est, quant à lui, repoussé pour le courant 2024 au mieux, voire plus loin, avec des liens entre ITAC et EDEN pour vous faciliter la vie, un seul dossier pour 5 années de pratique... »

Je termine enfin ce rapport moral en vous rappelant que nous avons terminé la saison avec 261 licenciés CPMT et que plus de 350 tireurs fréquentent notre stand (en comptant tous les utilisateurs).

Pour conclure, je remercie toute l'équipe qui travaille dans l'ombre pour que le club tourne et soit accueillant et, par un dernier mot, que nous devrions tous garder en mémoire et ,en partie emprunté à notre président de ligue :

« Il faut être fier de son sport pour bien le vivre et respecter toutes ses règles » ; « Il faut en être digne également, en ayant toujours sur les pas de tir une attitude loyale et amicale ».

L'amour de notre sport est au cœur de notre famille de tireurs et n'oubliez pas que nous avons besoin de vous pour continuer d'exister ».

Je vous remercie de votre attention et vous demande d'approuver ou non ce rapport moral.

Qui est contre? ...0 ... Qui s'abstient ? ...0 **Approuvé à l'unanimité**

Je laisse la parole et à Jean-François notre trésorier qui va vous présenter le rapport financier arrêté au 31 Aout 2023

Exercice 2022 / 2023

Solde Trésorerie N-1

Ancien solde

5 446,26 €

Recettes

Dépenses

| | | Valeurs | | | |
|--------------------------------------|---------------------------|------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|
| Catégories | Sous-Catégories | Somme de Retrait | Somme de Versement | | |
| Assurance | | 963,17 | | Assurance | 963,17 € |
| Caisse | | | | | |
| | Ventes Munitions | | 6358,01 | | |
| | Stock | 8369,5 | 13172,5 | 4 803,00 € | Variation St |
| | Ventes Cibles | | 360,66 | 6 718,67 € | Ventes |
| | Achats Munitions | 9662 | | 1 939,67 € | Excédent |
| | Remboursement | | 80 | | |
| Total Caisse | | 18031,5 | 19971,17 | Caisse | 1 939,67 € |
| Caisse | | | | | |
| Charges exceptionnelles | | | | | |
| | (vide) | 58,5 | | | |
| Total Charges exceptionnelles | | 58,5 | | Charges exceptionnelles | 58,50 € |
| Compétitions | | | | | |
| | Critérium AA | 8,99 | | | |
| | Frais déplacement | 3707,9 | | | |
| | Participation Comité Dept | 4,4 | | | |
| | Restauration | 1398,04 | 545 | | |
| | Engagements | 641 | 90 | | |
| | Participation Région AA | 183,77 | | | |
| | Cibles | 966,59 | | | |
| Total Compétitions | | 6910,69 | 635 | Compétitions | 6 275,69 € |
| Dons | | | | | |
| Dotation aux investissements | | | | Dotation Investissements | -00 € |
| Frais bancaires | | | | | |
| | Tenue de compte | 36 | | | |
| Total Frais bancaires | | 36 | | Frais bancaires | 36,00 € |
| Frais de fonctionnement | | | | | |
| | Consommables | 2822,03 | 56,4 | | |
| | Administratifs | 180,21 | | | |
| | Entretien-Réparations | 1616,3 | | | |
| Total Frais de fonctionnement | | 4618,54 | 56,4 | Frais de fonctionnement | 4 562,14 € |
| Investissement | | | | | |
| | Armes | 4260 | | | |
| | Equipements | 3032,15 | | | |
| | Travaux Stand | 542,99 | | | |
| Total Investissement | | 7835,14 | | Investissement | 7 835,14 € |
| Licences | | | | | |
| | Inscription | 922 | 34822,5 | | |
| | Caution Badge | 10 | 380 | | |
| | Remb Caution | 50 | | | |
| | Remb Ce Hutch | 550 | | | |
| | CE Hutchinson | 80 | 330 | | |
| | Fédération | 19439,5 | | | |
| Total Licences | | 21051,5 | 35532,5 | Licences | 14 481,00 € |
| Missions | | | | | |
| | Frais déplacement | 900,5 | | | |
| | Restauration | 605,79 | | | |
| Total Missions | | 1506,29 | | Missions | 1 506,29 € |
| Subventions | | | | | |
| | Ligue | | 1500 | | |
| | Municipales | | 7000 | | |
| Total Subventions | | | 8500 | Subventions | 8 500,00 € |
| (vide) | | | | | |
| Total général | | 61011,33 | 64695,07 | Bilan 2022 / 2023 | 3 683,74 € |

5 446,26 € Rappel Solde N-1

5 321,61 € Solde Banque 01/09

| TABLEAU SCRUTIN | | | |
|--|---------------|----------------|-------|
| Nom -Prénom | Statut actuel | Nombre de voix | TOTAL |
| BOGAERT Bruno | Sortant | | 53 |
| BOUTON Jean-François | Sortant | | 55 |
| BRONDEAU Jean | Sortant | | / |
| CHAMPART Jean-Marc | Sortant | | 49 |
| CLAIRET Bernard | Sortant | | 53 |
| DA-CRUZ Miguel Antonio | Sortant | | 48 |
| DEMANGEOT Gilbert | Sortant | | 55 |
| DOS SANTOS DA SILVA Luis Philippe | | | / |
| DUVAL Brigitte | Sortant | | 56 |
| FREMY Alexandre | Sortant | | 57 |
| GAUTHIER Eric | | | / |
| GUEDJ Patrick | | | 42 |
| LEGALLAIS Serge | Sortant | | 43 |
| MICHAULT Claude | Sortant | | 57 |
| ORUS Michel | Sortant | | 55 |
| PAVANELLO Thierry | Sortant | | 54 |
| REBOLD Laurent | Sortant | | 39 |
| SCHERER Alain | Sortant | | / |

Approbation de nos comptes

Qui est contre? ...0 Qui s'abstient ? ...0 **Approuvé à l'unanimité**

Quitus est donc donné à notre trésorier

Je passe la parole à Thierry qui va vous présenter le rapport d'activité détaillé de nos performances en compétitions pour cette saison 2022/2023 .

Les récompenses nous seront données après les A.G. du Département et de Ligue

Pendant la saison 2022-2023, 12 TIREURS ont participé aux divers concours. Pour les tireurs poudre noire, nous avons versé une petite compensation

RESULTATS COMPETITIONS ARMES ANCIENNES 2022/2023

| COMPETITEURS CERCLE PASTEUR | CRITERIUMS 04/5/MARS 75 TIRS | CDT LOIRET 18/19/MARS 84 TIRS | REG AA 29/30/MARS 187 TIRS | CDF 7/11/JUIN | TOTAL MEDAILLES |
|--------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|------------------|--------------------|
| BALABANIAN FRANCO | 4 OR 1 BRO | 3 OR | 0 | 0 | 7 |
| BALABNIAN LAURINE | 0 | 1 ARG | 0 | 0 | 1 |
| BOGEART BRUNO | 1 BRO | 1 ARG | 0 | 0 | 2 |
| FREMY ALEXANDRE | 1 OR | 1 BRO | 0 | 0 | 2 |
| GIRAUDON ERIC | 1 BRO | 0 | 1 ARG | 0 | 2 |
| HORBATY RAYMONT | 0 | 1 ARG | 0 | 0 | 1 |
| LELUC GERARD | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| LEGALLAIS SERGE | 1 ARG | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PAVANELLO THIERRY | 2 BRO | 1 BRO 1 OR | 0 | 0 | 4 |
| PRADAL GUY | 1 OR | 1 OR 1 BRO | 0 | 0 | 3 |
| SENANGE EDDY | 1 ARG | 1 ARG | 0 | 0 | 2 |
| GUEDJ PATRICK | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | 24 |
| EQUIPES CRITERIUMS | 1 OR KUCHENREUTER | | | 0 | |
| EQUIPES CRITERIUMS | 1 OR LAMARMORA | | | 0 | |
| EQUIPES CDT LOIRET | | 1 ARG KUCHENREUTER | 1 OR KUCHENREUTER | 0 | |
| EQUIPES CDT LOIRET | | 1 OR VETTERLI | 1 BRO PENNSYLVANNIA | 0 | |
| EQUIPES CDT LOIRET | | 1 OR MARIETTE | 1 OR MARIETTE | 0 | |
| EQUIPES CDT LOIRET | | 1 OR LAMARMORA | 1 OR LAMARMORA | 0 | |
| | 6 OR - 2 AR 4 - BRON | 5 OR - 4 AR 3 BRON | 1 AR | | |
| | | | | | |

Je reprends la parole pour évoquer les travaux réalisés et ceux restants à faire puis je vous présenterai le budget prévisionnel pour la saison 2023 / 2024

Budget Prévisionnel du C.P.M.TIR

Saison 2023/2024

Dépenses :

- Internet + location « box » (accès ITAC, FINIADA + sécurité police) +1PC
800€
- Assurance Responsabilité Civil Club +++ 1
000€
- Bois pour portes-cibles (vitesse + précision 25 & 50m) 1
000€
- Fournitures administratives (encre, toner et divers actuellement fournis par les bénévoles)
500€
- Gestion sportive : Organisation compétitions (challenge CPMT+ Crit.+ Dept ...etc.)
2 500€
- Frais de déplacements : Compétitions & Engagements 5
500€
- Frais de représentation : Réunions Département, Ligue, arbitrage ... etc. 2
000€
- Provision sur investissements 5
000€
- Réparations diverses et entretien préventif de notre matériel hors grosse casse 3
500€
- Cotisations Fédérales + Département & Ligue (hors reversement sur les licences)
200€
- Stages de formation « EDEN » + « ITAC » 2
000€
- Toiture au 25m pour accès aux cibles et passage devant les cibles
5 000€
- Isolation phonique sur murs du 25m & fin du 50m (**matière**)
5 000€
- Pare-balles supplémentaire pour sécuriser les entrainements de la police **Mairie** ou **Agglo. ?**
- Peinture des murs aux pas de Tir couverts des 25 & 50m.

En théorie, peinture fournie par la municipalité. Demande à reformuler.

MO par le

Club.

- Réalisation de séparateurs de poste entre tireurs au 25m
1 000€

- Révision et remise en état armes de poing et réparation
000€

1

- Achat de 1 voire 2 pistolets 22LR (en occasion, ou neuf)
000€

2

.....

**Total : 36 000
€**

Recettes :

- Licences Club : sur 260 licenciés 21 000€)

425€ 2^{ème} société C.P.M.Tir (85€x5) 425€) 21

- Subventions Département (estimation) 1 000€

Ligue du centre Val de Loire (0,8€ par licenciés rien depuis 2020)
200€

- Recette sur organisation de nos compétitions « Armes anciennes »
500€

- Solde de l'exercice 2020/2021 3
683€

.....

**Total : 26
808€**

Soit un solde négatif de : 9 192€

Pour équilibrer notre budget 2023/2024, une subvention Municipale de : **10 000€** sera sollicitée.

Celle-ci viendra contribuer en partie à l'amélioration de notre outil de travail ainsi qu'à la sécurisation des entraînements des forces de l'ordre (hors pare-balles et insonorisation qui devraient faire partie des investissements à la charge de l' Agglo. ou de la municipalité).

Dans le cas où celle-ci ne nous serait pas accordée, nous serions obligés de revoir à la baisse le niveau de nos investissements et donc la qualité de notre prestation et au pire la remise en cause des conventions avec les forces de police pour pratique insécurisée.

Approbation du budget prévisionnel

Qui est contre? ...0 Qui s'abstient ? ...0 **Approuvé à l'unanimité**

Continuons à participer aux événements et manifestations organisées par la municipalité pour nous faire mieux connaître, favoriser notre développement et ainsi justifier l'obtention des subventions municipales ou autres qui nous sont allouées.

Questions diverses s'il y en a ???

- Le club dispose de 6 Postes de tir pour 260 inscrits.
Quels sont les objectifs prévus pour adapter le nombre de postes avec le nombre de licenciés ?

Réponse du président :

« Nous envisageons de mettre en place des créneaux horaires. A Décharge, nous avons rarement de l'attente aux postes de tirs. Actuellement tout se passe bien, car une quinzaine de tireurs viennent régulièrement.

Fin de l'AG 20h05

Nous passons donc maintenant à l'élection du nouveau Comité Directeur puis nous sortirons 5 mn pour élire notre nouveau **Président** que je vous présenterai et vous inviterai à partager le pot de l'amitié

Le bureau sera élu ou reconduit lors de la prochaine réunion du nouveau Comité Directeur et porté à votre connaissance par affichage.

Je passe maintenant la parole à Brigitte pour la marche à suivre.

Tous les membres du Comité Directeur se représentent, sauf Alain SIMON, démissionnaire.

3 nouvelles candidatures ont été formulées : DOS SANTOS DA SILVA Luis Filipe ; GUEDJ Patrick ; GAUCHY Eric

5 candidatures de membres cooptés lors de l'année 2022-2023 ont été reformulées : DA CRUZ MIGUEL

Antonio ; REBOLD Laurent ; FREMY Alexandre ; DUVAL Brigitte ; BOGAERT Bruno.

Le vote s'est déroulé conformément à tous les votes à bulletins secrets soit :

- o Avec la confidentialité des votants,
- o Une Urne
- o Un dépouillement effectué devant 2 scrutateurs et un double contrôle des résultats.
- o (Contrôle des pouvoirs, du nombre de votants, du nombre de bulletins validés...etc etc.)

Vote :

Voix contre : 0

Abstentions : 1

Voix pour : 37

Le nouveau Comité Directeur est composé de :

BOGAERT Bruno
BOUTON Jean-François
CHAMPART Jean-Marc
CLAIRET Bernard
DA-CRUZ Miguel Antonio
DEMANGEOT Gilbert
DUVAL Brigitte
FREMY Alexandre
GUEDJ Patrick
LEGALLAIS Serge
MICHAULT Claude
ORUS Michel
PAVANELLO Thierry
REBOLD Laurent

Le Comité Directeur confirme que les membres sortants sont reconduits dans leurs fonctions.

Après validation des résultats, le nouveau Comité Directeur élu s'est réuni et a désigné à l'unanimité moins une abstention son nouveau Président qui les représentera ainsi que C.P.M.Tir .

Alain SIMON , président sortant annonce : « En tant que président sortant, j'ai l'honneur de présenter mon successeur : **Claude MICHAULT** à l'assemblée de nos adhérents et lui souhaite une pleine et entière réussite dans sa nouvelle fonction en l'assurant de mon soutien et de mon aide en cas de besoins.

Il est ...21H30 : Je déclare maintenant l'Assemblée Générale du C.P.M.Tir terminée et vous invite à partager le pot de l'amitié.

